

Séance de conseil du 12 janvier 2009

Délégation

Bernard Messerli représentera les autorités à l'assemblée générale ordinaire des délégués de la Conférence régionale des transports, laquelle se tiendra le 21 janvier à 18.00 heures à l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier.

Géomètre: du nouveau

Le géomètre d'arrondissement, M. Waelti, donnera le 9 mars prochain, à 17.30 heures, une information concernant les prestations de son service, en particulier les nouveautés que doivent connaître les communes affiliées à son bureau. Le conseil municipal in corpore assistera à cette séance.

Chemins pédestres moins chers

En matière de chemins pédestres, une nouvelle convention a été signée, relative à l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier dernier, des nouvelles loi et ordonnance bernoises sur les routes. Désormais, la signalisation des itinéraires pédestres est affectée au canton, alors que chaque commune devait auparavant engager un collaborateur local. La contribution perçue auprès de la commune passe de ce fait de 30 à 20 centimes par an et par habitant.

Travail en hausse à l'agence AVS

L'expertise en cours de l'administration communale vient d'être achevée pour ce qui concerne l'agence AVS. En conclusion, le rapport souligne qu'avec la multiplication des dossiers à traiter, le temps travail y a augmenté de 8 % depuis 1990, date de la dernière expertise.

Prochaine étape, l'expertise de l'administration des finances a été agendée au mercredi 28 janvier, à 13.30 heures.

Route déneigée pour les skieurs

Le conseil municipal a décidé lundi que la route sera déneigée, jusqu'au stand de tir, à l'occasion du concours que le Ski-Club organisera les 7 et 8 février prochains, à condition bien sûr que l'enneigement soit encore suffisant.

Des bus jusqu'à Boujean

L'exécutif a accepté la participation financière annuelle de 3600 francs qui est demandée à la commune pour la nouvelle ligne de bus reliant Péry-Reuchenette aux Champs-de-Boujean. Une participation à laquelle Sonceboz s'est donc engagé pour la période d'essai fixée à trois ans.

Bonne nouvelle financière

Au lieu des 720.000 francs prévus au budget, la commune recevra de la France un montant de 824.000 francs, pour l'année 2007, au titre des versements compensatoires pour les travailleurs frontaliers employés sur son territoire.

Les passages du Bibliobus

Le Bibliobus de l'Université populaire stationnera à onze reprises dans la localité, cette année, à chaque fois le mardi de 16 h 30 à 19 h 30, devant l'administration communale.

Le programme de ces passages : 20 janvier, 17 février, 17 mars, 21 avril, 19 mai, 16 juin, 18 août, 15 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre.